



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 25 juin 2019, à 19h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

**SONT PRÉSENTS :**

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Jean Simon Levert, conseiller
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Madame Carol Oster, conseillère
- Madame Lise Lalonde, conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

- Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 19h00.

**RÉSOLUTION 10168-06-2019**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Approbation du devis pour le remplacement de ponceaux sur le chemin du Lac-Caché et autorisation de procéder à un appel d'offres
4. Embauche au poste de contremaître au service des travaux publics
5. Demande d'approbation en vertu du P.I.I.A.-005, visant la construction de 8 triplex sur la propriété située sur le chemin du Village-Mont-Blanc, lot 6 271 371 du cadastre du Québec
6. Période de questions
7. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION 10169-06-2019**

**APPROBATION DU DEVIS POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX  
SUR LE CHEMIN DU LAC-CACHÉ ET AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL  
D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour les travaux de remplacement de ponceaux sur le chemin du Lac-Caché;

**CONSIDÉRANT QU'**un devis a été préparé par les services administratifs municipaux.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

**D'APPROUVER** le devis portant le numéro 2019-37 préparé par les services administratifs municipaux ;

**D'AUTORISER** le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 10170-06-2019**

**EMBAUCHE AU POSTE DE CONTREMAÎTRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de contremaître au service de travaux publics est vacant;

**CONSIDÉRANT QUE** le processus de sélection a été réalisé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général recommande l'embauche de Richer Dumoulin;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

**DE PROCÉDER** à l'embauche de Richer Dumoulin au poste de contremaître au service des travaux publics à compter du 15 juillet 2019 ;

**DE FIXER** le salaire annuel de Monsieur Dumoulin conformément à la Politique concernant les conditions, avantages et rémunération du personnel cadre permanent en vigueur, selon l'échelon 2 de la classe I-1 contremaître aux travaux publics (cadre intermédiaire) ;


**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger





No de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION 10171-06-2019**

**DEMANDE D'APPROBATION EN VERTU DU P.I.I.A.-005, VISANT LA CONSTRUCTION DE 8 TRIPLEX SUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE SUR LE CHEMIN DU VILLAGE-MONT-BLANC, LOT 6 271 371 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de lotissement horizontal en vue de créer une copropriété et de construction a été déposé au *service de l'urbanisme et de l'environnement* par Village Mont Blanc société en commandite en faveur de la propriété située sur le chemin du Village-Mont-Blanc, lot 6 271 371 du cadastre du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la propriété se situe à l'intérieur de la zone Ht-719, laquelle est assujettie au P.I.I.A. – 005 : implantation sur les sommets et versants de montagne du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* numéro 197-2011;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet vise la création d'un projet intégré d'habitation constitué de 8 ensembles de 3 habitations unifamiliales contiguës;

**CONSIDÉRANT QUE** les bâtiments projetés seront revêtus de Canexel brun, avec accents de pierre collée grise et moulure de bois brun;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet proposé respecte les objectifs du P.I.I.A.-005;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro 2293-06-2019, recommande au conseil municipal d'approuver le P.I.I.A. associé à la demande de permis de construction en faveur de la propriété située sur le chemin du Village-Mont-Blanc, le tout tel que présenté.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon :

**D'APPROUVER** le P.I.I.A. associé à la demande de permis de construction en faveur de la propriété située sur le chemin du Village-Mont-Blanc, le tout conformément à la recommandation du CCU.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**RÉSOLUTION 10172-06-2019**

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson de lever la présente séance spéciale à 19h12.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

  
\_\_\_\_\_  
Pierre Poirier  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Bélanger  
Directeur général et secrétaire-trésorier